



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
HEIDELBERG

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 13 (1985)

DOI: 10.11588/fr.1985.0.52306

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

L'introduction se termine par la description des manuscrits: quatre témoins complets (*R*: Rome, 2^{ème} moitié du XI^e s., St-Médard de Soissons; *J*: Paris, 2^{ème} moitié du XII^e s., Angleterre [voir p. 30]; *P*: Paris, XIII^e s., France [voir p. 32-33], jamais utilisé; *A*: Londres, début du XIV^e s., France du sud, jamais utilisé); huit témoins partiels, formant cinq groupes: le *Chronicon Vedastinum* (St-Vaast d'Arras, XI^e s.), Hugues de Flavigny, moine de St-Vanne (fin du XI^e s.), le texte de Sawley (début du XIII^e s.), les collations de Bury St Edmunds (vers 1300), les sections vaticanes contenues dans un sous-groupe de la recension dite de Gildas (XIII^e-XV^e-XVI^e s.). P. 40, D. D. propose un essai de stemma qui part de l'original (944) pour aboutir aux différents témoins et, p. 53, un autre stemma, illustrant la préhistoire de la RV depuis 829 (revisions et additions, rapport avec les recensions de Chartres et de Harley).

Le texte, qui occupe 47 pages, est accompagné de concordances (recensions et éditions), d'index des noms de personnes (celtiques, anglais et autres), des noms de peuples et des noms géographiques.

Une brève remarque: une »Bibliothèque impériale« (»Imperial Library«) à Paris en 1797 (p. 24) me paraît improbable.

Il nous reste à attendre la suite. D. D. est courageux, travailleur et ingénieux. Il a fait ses preuves et il a l'appui d'un vaillant éditeur. Comme on disait autrefois aux marins sur le quai: »A Dieu vat!« (= bret. A Doue vat! [?]).

François KERLOUÉGAN, Besançon

Memoria. Der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter, publ. par Karl SCHMID et Joachim WOLLASCH, München (Fink) 1984, in-4°, 786 p., 30 pl. (Münstersche Mittelalter-Schriften, 46).

Les 19 contributions rassemblées dans ce somptueux volume ont été présentées au colloque réuni à Münster en 1980, sous le même titre. Elles marquent un moment important dans les travaux fondés sur les documents nécrologiques, dont l'»Ecole de Fribourg« avait donné le coup d'envoi en 1970 avec la publication du *Liber Memorialis* de Remiremont, travaux qui se sont développés depuis¹.

Pour essayer de rendre compte de la richesse de ces recherches, on en répartira arbitrairement la matière autour de trois rubriques: mémoire, théologie et liturgie; anthropologie et mémoire; érudition et documents.

1) Théologie et liturgie

Sur la théologie et la liturgie de la mémoire au Moyen-Age, A. ANGENENDT donne un très bel article, systématique et complet. La théologie chrétienne est centrée sur la mort expiatoire du Christ. Et la liturgie eucharistique, comme le rappelle plus loin G. Tellenbach, est fondée sur la péricope évangélique: »Chaque fois que vous ferez cela, vous le ferez en mémoire de moi«.

Mais la mort de l'homme lui-même est aussi un moment essentiel de son rapport à Dieu: elle est passage de l'ici-bas à l'au-delà, séparation du corps et de l'âme. Un examen attentif de l'eschatologie du haut Moyen Age à travers la littérature de vision amène A. Angenendt à montrer le rapport fondamental entre le péché ici-bas et la recherche du salut dans l'au-delà. Chaque faute appelle son châtement et Dieu ne laisse pas le péché impuni. S'il n'est pas puni

¹ Le lecteur francophone trouvera une excellente mise-au-point sur les publications de documents nécrologiques dans J.-L. LEMAÎTRE, La commémoration des défunts et les obituaires dans l'Occident chrétien (bulletin critique), dans: Rev. d'histoire de l'église de France 71 (1985) p. 131-145.

en ce monde, il le sera dans l'autre. C'est pourquoi la pénitence et l'ascèse ont à voir avec la mort, en ce sens qu'elles devancent le châtement de Dieu, qu'elles assument en partie la fonction expiatoire de la mort, et, dans une certaine mesure, l'annulent.

Pénitence et ascèse peuvent être celle des »frères« et toutes les pratiques liturgiques de fraternité, de plus en plus précises et nominatives jusqu'au XII^e siècle au moins en témoignent.

Examinant en philologue le mot et la notion de *memoria* à travers les sources liturgiques et surtout littéraires, F. OHLY oppose la mémoire à son contraire, l'oubli. La mémoire de Dieu sauve son serviteur alors que l'oubli le condamne. De même, le *memento* des défunts empêche l'oubli par la communauté terrestre et l'abandon du frère à l'enfer. Car la *commemoratio* liturgique, montre G. Tellenbach, transcende le temps. Evocation du passé, elle porte sur l'avenir et implique le présent: les morts ne peuvent plus rien pour eux-mêmes, mais les vivants peuvent les aider. Et à l'inverse, les vivants sont aidés par les martyrs, les confesseurs et les ascètes dont on fait mémoire...ou dont les corps se trouvent à proximité.

B. KÖTTING étudie les origines de l'église cémétériale à partir de l'inhumation auprès du *martyrion* antique (appelé souvent *memoria*). C'est »à l'heure de notre mort« que le secours des saints nous est le plus nécessaire. D'où la pratique de la sépulture *ad sanctos*. Mais le martyr est aussi celui dont le sacrifice répète celui du Christ. D'où la pratique, justifiée entre autres par saint Ambroise, de placer des reliques dans l'autel sur lequel on offre le sacrifice du Christ. D'où aussi la pratique de l'inhumation du prêtre auprès de l'autel: Jérôme a prévu sa place auprès des martyrs Gervais et Protas à Milan. C'est l'inhumation des laïcs dans l'église qui fera question: elle est réservée en principe aux *fideles laici* (cf. le synode de Mayence de 813), mais la notion de »fidèle laïc« est de plus en plus extensive au cours des siècles.

2) Anthropologie

C'est encore G. TELLENBACH qui, dans son article extrêmement suggestif, insiste sur le fait que la liturgie se pense dans un temps donné. Elle soude la communauté. Mais la communauté, ce peut être l'Empire et la liturgie prend alors une vigoureuse coloration politique. La liturgie se pense aussi dans une société donnée, et le même savant, à la suite d'O. G. Oexle, invite à réexaminer de ce point de vue la fameuse tripartition sociale: certes les *oratores* sont les spécialistes consacrés de la prière, mais *bellatores* et *laboratores* doivent être aussi *oratores* (de même qu'*oratores* ou *laboratores* sont souvent appelés à être aussi *bellatores*).

J. WOLLASCH va plus loin et invite à considérer la fraternité non seulement comme une pratique cléricale ou monastique, mais comme une »forme de vie« (Lebensform) au sens où l'entend A. Borst. La fraternité établit un lien entre personnes, entre personnes et communautés, entre communautés. Connue depuis le VIII^e siècle, elle contribue à la construction de l'Empire Franc: elle est constitutive de la société médiévale. Le monachisme réformateur des X^e et XI^e siècles voit le triomphe de cette pratique; avec Reichenau, Saint-Gall ou Fulda à l'Est du Rhin, et à l'Ouest bien sûr, Cluny. Elle associe évêques, chapitres, laïcs riches et pauvres. La création clunisienne de la *commemoratio omnium defunctorum* au lendemain de la Toussaint est dans cette logique.

Des fraternités de laïcs se développent autour des monastères en Souabe ou en Saxe aux XI^e et XII^e siècles. D'autres apparaissent ensuite dans les villes: elles ont gardé des anciennes fraternités le lien entre souci des morts et soin des pauvres vivants, dans une Eglise dont le centre de gravité s'est déplacé du monastère rural à la ville.

Empruntant à l'anthropologie historique française, O. G. OEXLE, dans une contribution autant érudite que brillante aborde la mort comme »phénomène social total« (Marcel Mauss) à partir d'une recherche sur son iconographie. Il entend se situer au niveau des représentations de la mort, de »la part d'imaginaire dans l'évolution des sociétés humaines« (Georges Duby). Comme l'auteur l'a si bien montré ailleurs, le fait de nommer le mort lui donne son statut juridique et social. Mais joindre à son nom son image vient renforcer sa présence. Entre le XI^e et le XIII^e siècle, certains *Libri Memoriales*, à l'instar par exemple du *Pontifical* de Gundekar

d'Eichstätt, associent *imagines, nomina et tempus*. Et dans certains sanctuaires, des galeries de statues voisinent avec les sépultures des personnes représentées. C'est ce que montrent W. SAUERLÄNDER et J. WOLLASCH à propos du cycle de statues de fondateurs ou donateurs présent dans le chœur occidental de la cathédrale de Naumburg.

L'image-mémorial contribue à la légitimation du souverain et de sa famille. G. ALTHOFF étudie dans cette perspective la mémoire des Liudolfinger et des Ottoniens en liaison avec les monastères qu'ils ont fondés et qui prient pour eux, et K. SCHMID montre comment les Saliens ont élaboré la mémoire de leur lignée à la cathédrale de Spire, mais aussi à Worms et ailleurs.

3) Erudition et documents

On ne fera que signaler dans cette dernière partie les autres contributions à ce colloque, qui portent sur des aspects plus techniques de la recherche ou sur tel ou tel document particulier.

H. E. J. COWDREY étudie les problèmes juridiques posés par les accords de confraternité entre communautés, ou entre communautés et individus. – S. SONDEREGGER dresse un bilan de la recherche sur les noms de personne. – E. FREISE s'intéresse à l'élaboration chronologique de la mémoire dans des calendriers et des annales inédits. – M. BORGOLTE, en se fondant sur les chartes de Saint-Gall, montre comment elles »font mémoire« des fondateurs et donateurs. – J. AUTENRIETH étudie les livres de fraternité de Saint-Gall et Reichenau d'un point de vue paléographique et codicologique. Du même point de vue, J. VEZIN propose des éléments de méthode pour la datation et la localisation des manuscrits. – D. POECK introduit la synopse des nécrologes clunisiens parue depuis.

Enfin, J.-L. LEMAÎTRE, le spécialiste français des nécrologes, propose une étude systématique des *Libri Capituli*, ces recueils constitués en milieu canonial, monastique ou mendiant, pour servir à l'office du chapitre. Ils associent, outre la règle et le lectionnaire, un martyrologe et un obituaire. C'est le rapprochement de ces deux derniers éléments qui fait leur originalité et qui permet datation et localisation précise des manuscrits où ils sont insérés.

La lecture de cet ouvrage appelle bien des réflexions. On en retiendra trois en guise de conclusion. La première porte sur les rapports entre les écoles historiques allemande et française. On ne peut qu'être frappé par le fait que deux français seulement (J. Vezin et J.-L. Lemaître) ont participé aux travaux de ce colloque. On observe aussi que les nombreuses notes infrapaginales ne font qu'exceptionnellement référence à des travaux français, à la notable exception près de O. G. Oexle qui emprunte aux historiens français des éléments de sa problématique. Mais en ce qui concerne la recherche érudite, les travaux français restent trop rares et les collègues allemands, pionniers en ce domaine, conservent leur avance.

Seconde réflexion, de méthode celle-là: proposant une lecture »française« de ce colloque, nous avons été amené à en dégager les aspects que nous regroupons sous la rubrique »anthropologie«. Il est intéressant de noter que finalement cette anthropologie est homologue de la théologie évoquée en première partie: l'une et l'autre construisent des systèmes qui entendent rendre compte des phénomènes dans leur globalité. La différence est que la théologie est explicite dans nos sources, tandis que l'anthropologie est un mode d'explication qui est proposé par l'historien.

Troisième réflexion enfin, qui nous ramène au sujet-même du colloque: toute analyse de la société médiévale, toute recherche sur la cohérence de la société féodale doit désormais tenir compte de la force de ces solidarités fondées dans la mémoire, une mémoire liturgique qui rend présent l'absent et d'une certaine façon abolit le temps et les différences sociales.

Michel SOT, Nanterre